EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATI DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le 14/11/2024

de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUB 6 – 2024 / N°10

SEANCE du 12 NOVEMBRE 2024

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de membres présents : 11 Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES : Contre : 0 Pour : 11 Abstention : 0 Date de la convocation : 06.11.2024

L'an deux mil vingt-quatre et le douze novembre à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.

<u>Présents</u>: ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, BROCHIER Nicolas, VIALATTE Jacky, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, LASSAGNE Cécile, MANENT Corinne, MINDER Pascale

Absents excusés: VIAL Anne- Claire, ULIN Nicolas, REBOUL Gregory

Objet: Acquisition de deux bancs pour le parc

Le bureau propose l'acquisition de deux bancs à installer dans le parc suite aux travaux réalisés.

Une proposition a été faite par la société COMAT ET VALCO. Le montant est de 898.85 € TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A l'unanimité et après en avoir délibéré :

- Accepte le devis de COMAT ET VALCO d'un montant de 898.85 € TTC.
- **Dit** que cette dépense est prévue au BP 2024 au chapitre 21

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus. Pour extrait conforme A St Gervais sur Roubion, le 14.11.2024

Le Maire Hervé ANDEOL Certifiée exécutoire, compte tenu de la Publication le 14.11.2024 Et de la réception en Préfecture le 14.11.2024

Le Maire